



Samedi 1er mars 2025 à 17h00
SALLE DE RÉUNION DU PÔLE HIPPIQUE DE SAINT-LÔ
Rue des écuyers
50000 Saint-Lô

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE **Validé en conseil d'administration du 5 février 2025**

- 1 / Présentation des rapports : moral, d'activité et financier 2024
- 2 / Vote des rapports et quitus aux CA et bureau
- 3 / Plan d'actions, présentation et vote du budget prévisionnel 2025
- 4 / Vote des cotisations 2025
- 5 / Échanges
- 6 / Élection du conseil d'administration

À la suite, le conseil d'administration se réunira pour élire les membres du bureau (président, vice-président, trésorier et secrétaire).

Lors de cette assemblée, nous procéderons à l'élection d'un nouveau conseil d'administration de l'ONP. Voici les candidats qui se présentent :

Audic Mathilde, membre du bureau
Baele Elisabeth, membre du bureau
Bonvalet Gwenola
Dusza Guillaume
Dusza Maxime, membre du bureau
Ecary Edouard
Huault Lydie, trésorière
Flambard Angela, membre du bureau
Leverrier Émilie, vice-présidente
Mauger Valérie, présidente
Lestelle Marion, secrétaire
Vasselin Bertrand, membre du bureau

Conformément à nos statuts, un quorum de 25% des adhérents à jour de cotisation doit être atteint pour que l'Assemblée générale ordinaire délibère valablement. Nous sollicitons donc vivement votre participation.

Nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette assemblée, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association en lui donnant **le pouvoir ci-joint**.

Si toutefois, le quorum n'était pas atteint, une deuxième Assemblée générale ordinaire se déroulera le jour même avec le même ordre du jour à la suite et pourra cette fois valablement délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

À l'occasion de cette assemblée générale électorale, l'ONP organise une journée spéciale avec une présentation d'étalons (en boxe et en main) qui précèdera l'AG.

En fin de journée, les ONP d'Or attribués aux meilleurs poneys normands ayant fait un podium lors des finales d'élevage seront remis aux naisseurs adhérents de l'ONP toujours propriétaire de leur poney.

Et, pour conclure cette journée, l'ONP vous propose de nous rassembler autour d'un repas convivial dans la buvette du grand manège.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

À partir de 12h00 : Visite des étalons dans les boxes

15h00-16h30 : Présentation en main dans le grand manège

16h30 : Émargement

17h00 : Assemblée générale ordinaire (Salle de réunion au 1^{er} étage du CPE)

18h30 : Remise des ONP d'or

19h00 : Pot de l'amitié

20h00 : Repas des éleveurs (buvette du CPE)

23h00 : Soirée musicale

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence au repas en nous retournant **le bulletin de participation joint à ce courrier, pour le 24 février 2025** (réservation auprès de Lydie Huault).

La présidente Valérie Mauger



POUVOIR

Assemblée générale ordinaire

Date : Samedi 1er mars 2025 à partir de 16h30

Lieu : SALLE DE RÉUNION DU PÔLE HIPPIQUE DE SAINT-LÔ

Je soussigné(e), (Nom, Prénom)

_____ ,

membre de l'ONP en 2024 et à jour de ma cotisation 2025, donne le pouvoir pour me représenter, signer toute feuille de présence et prendre part à toutes les délibérations, discussions et votes lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'ONP, qui se tiendra le samedi 1er mars 2025, au Pôle hippique de Saint-Lô à partir de 16h30, à :

(Nom, Prénom)

également membre de l'association en 2024 et à jour de sa cotisation 2025.

Fait à _____ , le ___ / ___ / _____

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

*À remettre lors de l'Assemblée générale
ou à renvoyer avant le 28 février 2025 :*

- soit par mail : normandie.poney@gmail.com
- soit par courrier : O.N.P. chez Lydie Huault, 7 chemin sur le Mont - Bernières-le-Patry, 14410 Valdalière